

Accusé de réception en préfecture
044-214401903-20100330-de-100330-15-DE
Date de signature : -
Date de réception : 01/04/2010

CONSEIL MUNICIPAL DU 30 MARS 2010

OBJET : CLASSES TRANSPLANTEES ET PROJETS D'ANIMATION DES ECOLES PRIMAIRES PUBLIQUES ET PRIVEES

Madame Anne TERVE, Adjointe déléguée à la Vie Scolaire, expose :

Comme chaque année, la Ville de Saint-Sébastien-sur-Loire participe au financement des classes transplantées et projets d'animation, organisés par les écoles primaires publiques et privées. Pour les classes transplantées, le montant de la subvention est calculé sur la base de 6,40 € par jour et par enfant et sur la mise à disposition d'un car ou d'une subvention équivalente.

Je vous propose donc ci-dessous la liste des classes transplantées et projets d'animation initiés par les équipes éducatives pour l'année 2010.

Projet d'animation de l'école élémentaire publique de la Fontaine

Les élèves des deux classes de CM2 de Messieurs ROUCHER et GUIBERT participent à un projet "voile", avec quatre séances d'initiation qui ont été organisées au mois de septembre 2009 et quatre séances d'initiation qui seront organisées au mois de mai 2010, sur la base nautique de Saint Julien de Concelles. Il convient également de provisionner quatre autres séances qui débiteront en septembre 2010.

31 enfants sont concernés.

Il s'agirait d'accorder une subvention globale de 2400 € et les rotations de car vers la base nautique.

(Imputation budgétaire 6574-255-201).

Projet d'animation de l'école élémentaire privée Sainte Thérèse

Les élèves des deux classes de CM2 de Mesdames MAUREY, DENOUE et QUINET participeront à un projet "classe musicale" à partir de septembre 2010. Une enseignante spécialisée, issue du Conservatoire organisera un éveil musical, à raison de 1 heure par semaine et par classe. Les objectifs pédagogiques oscilleront autour de l'éveil aux sons, de la découverte des instruments et du chant choral.

46 enfants sont concernés.

Il s'agirait d'accorder une subvention de 2432 €, représentant 64 heures d'intervention à 38 € l'heure.

(Imputation budgétaire 6574-255-201).

Classes transplantées de l'école élémentaire publique de la Fontaine

Les élèves de la classe de CM1 de Madame GORE partiront du lundi 7 juin au mercredi 9 juin 2010 à Paris.

25 enfants sont concernés.

Il s'agirait d'accorder une subvention de 6,40 € par jour et par enfant, et une somme équivalente à la mise à disposition d'un car pour l'aller-retour.

Soit $6,40 \text{ €} \times 25 \text{ enfants} \times 3 \text{ jours} = 480 \text{ €} + 1500 \text{ €}$, soit 1980 €.

Classes transplantées de l'école élémentaire publique de la Martellière

Les élèves des deux classes de CP de Messieurs PARADIS et LE TARNEC et les élèves des deux classes de CE1 de Mesdames MAHEO et LUCAS sont parties du lundi 18 janvier au vendredi 22 janvier 2010, à Plouha dans les Côtes d'Armor.

88 enfants étaient concernés.

Il s'agirait d'accorder une subvention de 6,40 € par jour et par enfant,

Soit $6,40 \text{ €} \times 88 \text{ enfants} \times 5 \text{ jours} = 2816 \text{ €}$.

(Imputation budgétaire 6574-255-201).

Classe transplantée de l'école maternelle publique du Douet

Les élèves de la classe de Grande Section de Mesdames BRIAND et GARCIA partiront du lundi 29 mars au mercredi 31 mars 2010, dans une ferme pédagogique au Tremblay dans le Maine et Loire.

26 enfants sont concernés.

Il s'agirait d'accorder une subvention de 6,40 € par jour et par enfant,

Soit $6,40 \text{ €} \times 26 \text{ enfants} \times 3 \text{ jours} = 499,20 \text{ €}$.

(Imputation budgétaire 6574-255-201).

Classes transplantées de l'école élémentaire publique du Douet

Les élèves des deux classes de CM1 et CM2 de Mesdames LUNEAU et ROGER partiront au mois de juin 2010 en Touraine autour de la visite des châteaux de la Loire.

54 enfants sont concernés.

Il s'agirait d'accorder une subvention de 6,40 € par jour et par enfant, et une somme équivalente à la mise à disposition d'un car pour l'aller-retour.

Soit $6,40 \text{ €} \times 54 \text{ enfants} \times 2 \text{ jours} = 691,20 \text{ €} + 1500 \text{ €}$, soit 2191,20 €.

(Imputation budgétaire 6574-255-201).

Classe transplantée de l'école élémentaire privée Sainte Bernadette

Les élèves de la classe de CM2 de Madame KERAUTRET-LANDAIS partiront du lundi 26 avril au mercredi 28 avril 2010, à Paris.

25 enfants sont concernés.

Il s'agirait d'accorder une subvention de 6,40 € par jour et par enfant,

Soit $6,40 \text{ €} \times 25 \text{ enfants} \times 3 \text{ jours} = 480 \text{ €}$.

(Imputation budgétaire 6574-255-201).

Classe transplantée de l'école élémentaire privée Sainte Thérèse

Les élèves de la classe de CE1 de Mesdames LEROUX et GOUPILLEAU sont partis du lundi 25 janvier au vendredi 29 janvier 2010, à « la Fontaine aux Bretons » à Pornic.

33 enfants étaient concernés.

Il s'agirait d'accorder une subvention de 6,40 € par jour et par enfant,

Soit 6,40 € x 33 enfants x 5 jours = 1056 €.

(Imputation budgétaire 6574-255-201).

Classe transplantée de l'école élémentaire privée Sainte Thérèse

Les élèves des deux classes de CM2 de Mesdames MAUREY, DENOUE et QUINET partiront du lundi 14 juin au vendredi 18 juin 2010 à Paris.

45 enfants sont concernés.

Il s'agirait d'accorder une subvention de 6,40 € par jour et par enfant,

Soit 6,40 € x 45 enfants x 5 jours = 1440 €.

(Imputation budgétaire 6574-255-201).

Le nombre d'enfants concernés étant susceptible d'évoluer, le versement de ces subventions se fera sur présentation de justificatifs.

Je vous demande donc votre accord pour autoriser Monsieur le Maire à verser l'ensemble des ces subventions aux écoles concernées.

**Le Conseil Municipal, après délibéré à l'unanimité
accepte les propositions énoncées ci-dessus**

Exécutoire le

Pour copie certifiée conforme
Fait à Saint-Sébastien-sur-Loire
Le 31 mars 2010

LE MAIRE
Pour le Maire
l'Adjoint Délégué

LE MAIRE
Pour le Maire
l'Adjoint Délégué

signé

signé

Anne TERVE

Anne TERVE